LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260512-CC_2026_77-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 5 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi cinq mai à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-neuf avril deux mil vingt-six.

Présents : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEC, Sandrine TOULOUZE, Mickaël DABET, Marc GUILLAUME, Alain LEGLATIN, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Martine VALLÉE, Hervé LE DOUCEN, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Fabrice TREHOREL, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Jean-Yves MOY, Isabelle ERMEL, Yvon PERRIN, Martine POULAILLON, Cyril CONAN, Marie-Hélène GANNAT, Marcel PICHOT, Evelyne BOSCHER, Rodolphe LE BRETON, Odile LE STRAT, Philippe PRESSE, Gaëlle HENO, Jean-Michel SCOUARNEC, Jean-Luc BLANCHARD, Isabelle MACE, Lucas CLEMENT, Laurence AKOSSI, Isabelle GORÉ CHAPEL, Fabrice HENRY, Magalie LAUNAY, Pascal BAZIN, Hervé MORIN, Virginie LEMOINE, Philippe JOSSÉ, Delphine BEUREL, Ronan FERNANDEZ, Nolwenn LE MÉE, Aurélie HERVÉ, Jean-Luc COLLEU, Laurence LUCAS, Sébastien QUINIO, Christelle JOUET, Dominique LE LUDUEC, Georges LE FRANC, Laurent NEVO, Paul ETTOUATI ,Laurent BERTHO, Damien DEFFONTAINES, Patrice ALLENO, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUEDAL, Evelyne GASPAILLARD, Aurélie MADIGAND, Gérard MATHECADE, Brigitte JEGLOT, Nicolas TOUDIC ;

Absents excusés : Mickaël LEVEAU, Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Gaëlle GOUEROU, Maryline JAOUEN ;

Secrétaire de séance : Evelyne GASPAILLARD.

CC_2026_77 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Par délibération n° CC_2026 n°71 du 3 avril 2026, le Conseil Communautaire a décidé, conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, de déléguer au Bureau Communautaire un certain nombre de compétences dans le but d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes.

Il doit être rendu compte périodiquement au Conseil Communautaire des décisions prises par le Bureau Communautaire. Ces décisions sont les suivantes :

Séance du 3 mars 2026

N° DE LA DÉCISION	OBJET
B_2026_09	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 FÉVRIER 2026
B_2026_10	CESSION LOUDEAC COMMUNAUTÉ – RAULT INVEST
B_2026_11	CESSION – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ – DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
B_2026_12	CESSION – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ – COMMUNE HEMONSTOIR
B_2026_13	DÉLIBERATION PORTANT CRÉATION D'EMPLOIS ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS - SERVICE OM
B_2026_14	DÉLIBERATION PORTANT CRÉATION D'EMPLOIS ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS - PÔLE EXPLOITATION - REGIE ASSAINISSEMENT
B_2026_15	RESTITUTION DE VOIRIES AUX COMMUNES MEMBRES
B_2026_16	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DISPOSITIF ENFANCE DE LOUDÉAC (IME) DANS LE CADRE DES ACTIONS MILIEUX AQUATIQUES 2026
B_2026_17	MARCHÉ PUBLIC – SERVICES – AVENANT 2 MODIFICATIF À LA CONVENTION DE GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIES DU SDE22

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260512-CC_2026_77-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. De prendre acte des décisions prises par le Bureau par délégations du Conseil.

Exercice :	69	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Présents :	65	Pour expédition certifiée conforme
Pouvoir(s) :	01	
Pour :	66	Loudéac, le 5 mai 2026
Contre :	00	Le Président — Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON — Evelyne GASPAILLARD

Signature numérique de Xavier HAMON
Date : 2026.05.12 15:19:24 +02'00'

Signature numérique de Evelyne GASPAILLARD
Date : 2026.05.12 15:20:39 +02'00'